

Vision du Dr. Akinwumi Adesina

Candidat au poste de Président de la Banque africaine de développement

CONSOLIDER LES SUCCES DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT ET LA POSITIONNER POUR FAIRE EFFICACEMENT FACE AUX NOUVEAUX DEFIS

L'Afrique a connu au cours de la dernière décennie un progrès économique impressionnant. La valeur de tous les biens et services produits sur le continent a augmenté à un taux élevé de 5%, plus rapidement que le taux de croissance de l'économie mondiale et les taux très faibles de 2% à 3% des années 1980 et 1990. Cinq des dix économies à enregistrer la croissance la plus rapide dans le monde se trouvent en Afrique. Cette croissance solide s'est accompagnée de faibles taux d'inflation qui ont préservé le pouvoir d'achat des ménages, de finances publiques mieux gérées et de niveaux d'endettement public plus faibles et plus viables. Moins de pays ont connu des crises économiques au cours de cette période que pendant les années 1980 et 1990 et le continent s'est relativement bien tiré de la crise financière mondiale de 2008-2009 qui a dévastée la plupart des économies aussi bien des pays en développement que des pays développés. Signe de la confiance que les investisseurs ont quant aux résultats et aux perspectives du continent, de nombreux pays ont eu accès aux marchés de capitaux internationaux ces dernières années pour la première fois et à des conditions concurrentielles.

Les solides résultats économiques obtenus par le continent sont dus, dans une large mesure, à des termes d'échange favorables, à l'augmentation des prix des produits de base et à une forte demande mondiale de ressources naturelles, qui ont donné une impulsion aux industries extractives africaines. Ils s'expliquent également par les efforts importants faits par de nombreux gouvernements africains en collaboration avec leurs partenaires de développement, notamment le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD ou la Banque), pour réformer et mieux gérer leurs économies. Par ailleurs, les indicateurs de développement social et humain comme la santé, l'éducation, l'accès à une eau salubre et à l'assainissement se sont améliorés. Si toutes ces avancées sont autant de raisons de célébrer l'amélioration de la performance économique du continent, il n'en demeure pas moins que le développement économique de l'Afrique reste confronté à des défis énormes.

Pour mettre les économies africaines sur la voie d'une croissance plus forte et plus durable et remédier aux inégalités économiques et sociales croissantes, il convient de relever d'importants défis. Dans les pays où les résultats économiques sont toujours lourdement tributaires des industries extractives, la volatilité des prix des produits de base, comme en témoigne la récente baisse des cours du pétrole, rend les économies plus vulnérables aux chocs extérieurs, ce qui a de lourdes conséquences pour la stabilité budgétaire et macroéconomique. Si le secteur agricole offre de grandes potentialités aux pays africains pour diversifier leurs économies, il demeure toutefois largement inexploité : il est caractérisé par une faible productivité et les pays dépendent largement des exportations de produits primaires à faible valeur ajoutée. Dans nombre de pays du continent, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, il s'agit de faire en sorte que la croissance économique soit plus partagée et plus apte à réduire la pauvreté.

La croissance a été irrégulière en Afrique. L'incidence de la pauvreté demeure un problème sur le continent avec environ 40% de la population vivant dans l'extrême pauvreté. Une proportion aussi importante de la population étant à l'écart du processus de croissance, les pays africains font face au mécontentement croissant des jeunes désavantagés, ce qui peut engendrer des situations de fragilité économique, sociale et politique. Dans le secteur privé, la croissance n'a pas atteint toute la mesure de ses potentialités. Le continent demeure faiblement industrialisé, ce qui limite la création d'emplois de qualité. Le défi pour l'Afrique consiste à engendrer une croissance économique de qualité qui soit partagée, durable et plus apte à réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

La Banque africaine de développement (BAD ou la Banque) a joué un rôle important comme moteur du développement en Afrique. Elle est devenue un partenaire sûr pour les États membres régionaux dans les domaines des services consultatifs et en matière de politiques, de la planification du développement, du financement des infrastructures et de l'exécution. La stratégie de la Banque pour 2013-2022 énonce le programme d'appui à la transformation du continent par l'amélioration de la croissance – *en faisant en sorte*

qu'elle soit partagée et plus durable. Si je suis élu Président de la Banque africaine de développement, je conduirai la Banque à mettre effectivement en œuvre sa stratégie visant à assurer une croissance partagée et verte en Afrique, en mettant l'accent sur les domaines à fort impact, en forgeant des partenariats stratégiques et en mobilisant les ressources pour avoir plus d'impact.

MA VISION

Ma vision est d'aider à bâtir une nouvelle Afrique caractérisée par une croissance durable et partagée dans la prospérité, qui est unie, en paix et en sécurité, intégrée sur le plan régional et compétitive sur le plan mondial; un continent d'espoir, d'opportunités et de liberté, où la prospérité est partagée par tous. Une Afrique ouverte au monde, dont les Africains sont fiers.

Pour assurer l'émergence de cette nouvelle Afrique, nous devons reconnaître et apprécier les acquis remarquables que nous avons réalisés dans le passé, engager une réflexion critique sur les nouveaux défis à relever à l'avenir et réorienter notre démarche stratégique. La BAD, la principale institution de financement du développement en Afrique, a un rôle majeur à jouer dans cette aventure de transformation.

Si je suis élu Président de la Banque africaine de développement, je m'attèlerai, pendant ma présidence, à :

- **Construire et consolider** les acquis remarquables déjà réalisés par les précédents Présidents de la Banque et travailler en étroite collaboration avec les actionnaires de la Banque pour appliquer son plan stratégique afin de mettre la Banque sur la voie de meilleurs rendements, de l'efficacité et de l'efficience propres à lui permettre d'imprimer la transformation en Afrique ;
- **Servir de catalyseur pour mobiliser** des ressources à l'échelle mondiale pour la Banque et le continent grâce à des partenariats stratégiques;
- **Mettre à profit** les guichets de prêts à des conditions de marché et concessionnelles du Groupe de la Banque pour garantir que des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de tous les pays membres régionaux par la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds africain de développement (FAD);
- **Doter** la Banque d'un personnel multilingue de premier choix ayant les compétences requises pour l'avènement d'une nouvelle Afrique. Les ressources humaines de classe mondiale, respectant la diversité et la parité hommes-femmes, comprendront des cadres respectés sur le plan mondial, et des mesures d'incitation fondées sur le rendement seront adoptées pour retenir et attirer des compétences de première qualité ;
- **Susciter** des systèmes solides de déontologie, de transparence, de bonne gouvernance et de responsabilisation au sein de la Banque afin qu'elle soit connue comme « la Banque africaine pour l'intégrité » ;
- **Assurer** que la Banque adopte une « approche centrée sur l'être humain » et qu'elle puisse satisfaire les besoins et les aspirations de millions d'Africains – une véritable Banque de développement pour l'Afrique ;
- **Transformer** la Banque en une « institution par excellence » pour les questions de développement en Afrique, en forgeant des partenariats renouvelés et solides avec ses États membres, l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et les communautés économiques régionales ;
- **Rallumer** chez le personnel de la Banque la passion de travailler avec diligence et le don de soi pour accomplir la mission que celle-ci s'est fixée de promouvoir le développement économique durable et le progrès social dans ses pays membres régionaux.

Pour réaliser cette vision d'ensemble, j'axerai mes efforts sur l'exécution dans cinq domaines prioritaires stratégiques corrélatifs essentiels, qui sont tous liés à la stratégie décennale de la Banque et qui favorisent la mise en œuvre du Programme Afrique 2063 de l'Union africaine, à savoir :

1. **Infrastructure « intelligente » pour la croissance de la productivité et la compétitivité** : exécuter des projets d'infrastructure ciblés en tenant compte de tout l'écosystème de développement pour assurer l'efficacité opérationnelle, des économies d'échelle et un impact socioéconomique et environnemental tout en assurant une croissance verte.
2. **Assurer la croissance du secteur privé aux fins de l'industrialisation et de la création de richesses** : veiller à la croissance du secteur privé de façon à assurer une croissance économique durable en Afrique, l'objectif étant de parvenir à une transformation structurelle de l'économie favorisée par le gouvernement et conduite par le secteur privé en Afrique.
3. **Des emplois pour les jeunes et les femmes d'Afrique** : transformer les « acquis démographiques » en « acquis économiques » pour les pays membres régionaux en mettant en œuvre des programmes et des investissements novateurs propres à accroître le capital humain du continent, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.
4. **Relancer les économies rurales en Afrique pour assurer une croissance partagée** : transformer et redynamiser les espaces économiques en milieu rural grâce à des investissements ciblés visant à exploiter les riches ressources agricoles de l'Afrique et les chaînes de valeur et à produire des richesses.
5. **Intégration régionale pour une prospérité partagée** : assurer une croissance et un développement plus équitables pour tous les pays membres régionaux grâce à des infrastructures transnationales, à l'expansion des marchés régionaux, à la bonne gouvernance, à la paix et à la sécurité.

Domaines prioritaires stratégiques

1. Infrastructure « intelligente » pour la croissance de la productivité et la compétitivité

L'infrastructure est indispensable pour exploiter les potentialités économiques des pays africains. Sous la direction visionnaire du Président Kaberuka, la Banque s'est bien positionnée pour être une institution chef de file dans le domaine du développement des infrastructures, en particulier avec le lancement du Fonds Afrique50. En tant que Président, je veillerai à la continuité dans ce domaine critique de la Banque en poursuivant l'œuvre accomplie et je la positionnerai pour plus d'efficacité dans l'exécution des projets d'infrastructure dans ses pays membres régionaux.

Infrastructure intégrée – Ma méthode consistera à renforcer la capacité de la Banque, à consolider ses activités en matière d'infrastructure et à l'orienter vers une approche intégrée du développement des infrastructures. Je ferai en sorte que, sous ma direction, la Banque devienne effectivement le référent pour le développement de l'« **infrastructure intégrée intelligente** » en Afrique. Par infrastructure intégrée bien pensée, on entend les projets d'infrastructure ciblés qui tiennent compte de tout l'écosystème de développement pour implanter les infrastructures de façon à garantir l'efficacité opérationnelle, des économies d'échelle et un impact économique. Il ne suffit pas d'octroyer des prêts pour les projets d'infrastructure ; la question critique qui doit être posée est de savoir si le prêt contribue clairement à des réalisations articulées et visibles en matière de développement. Au lieu d'investissements opportunistes ou isolés, la Banque se concentrerait sur des objectifs de développement essentiels et procéderait à des investissements ciblés d'infrastructure intégrée pour parvenir à ces objectifs. Cela permettrait à la Banque de s'attacher résolument à forger des partenariats stratégiques avec d'autres institutions multilatérales de financement du développement, le secteur privé, les organisations bilatérales de développement et les États membres régionaux, ainsi qu'avec les banques et organisations sous-régionales de développement, pour doter l'Afrique d'une infrastructure intégrée.

Sous ma direction, la Banque procédera à un examen critique des projets d'infrastructure inscrits au Programme de développement des infrastructures en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et fera en sorte qu'ils puissent être bancables ou faire l'objet d'investissements afin que la Banque et ses partenaires puissent effectivement les financer. Il s'agira de mettre davantage l'accent sur l'exécution. Les infrastructures régionales seront privilégiées, en particulier celles qui stimuleront davantage l'intégration régionale, élargiront les marchés, faciliteront la circulation des personnes et relieront les pays sans littoral aux pays côtiers dotés de ports. L'idée maîtresse sera la mise en place d'« infrastructures intégrées de grande qualité à moindre coût ». Les investissements stratégiques viseront en priorité le développement et l'expansion des principaux ports des pays côtiers qui peuvent satisfaire les besoins de plusieurs pays, en particulier des petits pays sans littoral. Il s'agira notamment d'autoroutes transnationales, du développement du secteur maritime et de l'amélioration des transports aériens, de la navigation et de la sécurité aériennes et des réseaux ferroviaires, de façon à assurer une meilleure liaison entre les villes et entre les pays côtiers et les pays sans littoral. Au niveau national dans les pays membres régionaux, la Banque privilégiera l'infrastructure intégrée en vue de réduire les inégalités entre les régions et entre les zones rurales et les zones urbaines pour parvenir à un développement plus équilibré et plus équitable.

Infrastructure énergétique – Ma priorité absolue sera de faire en sorte que la Banque atteigne l'objectif de l'accès de tous à l'électricité en Afrique. Rien n'est plus important pour l'Afrique que l'accès à l'électricité. La capacité totale installée de l'Afrique n'est que de 147 GW, soit la même que la Belgique ; il faut qu'elle atteigne 700 GW d'ici à 2040. L'Afrique n'utilise que 8% de son potentiel hydroélectrique contre 85% en Europe. L'Afrique détient 50% des énergies renouvelables (énergie éolienne, hydroélectrique et solaire) au monde mais celles-ci demeurent largement inexploitées.

Le développement de l'infrastructure énergétique en Afrique entrainera un développement économique et social plus rapide du continent, en permettant de réduire les dépenses opérationnelles, de fournir l'énergie nécessaire à la croissance industrielle, de libérer l'esprit d'initiative de millions de petites et moyennes entreprises, d'améliorer les systèmes d'éducation et de santé et de renforcer les services financiers, et ainsi de favoriser la transformation des produits agricoles en vue de créer des emplois. Il s'agira de s'attacher à appuyer simultanément de grands projets énergétiques transrégionaux porteurs de transformation et des projets nationaux d'alimentation en électricité. Les projets régionaux à privilégier comprendront le grand projet d'Inga, qui est susceptible d'alimenter en électricité 75% du continent s'il est bien conçu avec de solides garanties sociales et environnementales, ainsi que d'importants projets hydroélectriques régionaux et sous-régionaux susceptibles d'approvisionner plusieurs pays en électricité. Nous adopterons une approche intégrée en ayant recours à une chaîne de valeurs énergétique capable d'associer plusieurs sources d'énergie, notamment renouvelables (énergie solaire, hydroélectrique, géothermale ou éolienne), les réseaux électriques et les systèmes hors réseau et de réduire les pertes. L'accent sera mis davantage sur le développement des lignes de transport de l'électricité dans les pays et entre ceux-ci, l'élargissement des marchés électriques régionaux par le renforcement des accords d'achat régionaux et l'amélioration du cadre réglementaire de tarification de l'énergie.

La Banque ne peut se permettre de se concentrer uniquement sur les grands projets régionaux, car ils sont complexes, présentent un capital-risque élevé ainsi que d'autres risques et prennent du temps, même s'ils sont essentiels. Sous ma direction, la Banque suivra une double approche : rechercher le succès à court terme en réalisant des investissements dans l'électricité, puis transposer les succès. Pour obtenir rapidement des succès, donner l'élan en matière d'exécution et fournir les services voulus aux pays, la Banque s'attachera également à appuyer des projets pilotes de systèmes décentralisés d'électricité intégrée dans les pays. Ces projets seront exécutés afin de rendre moins complexes les projets énergétiques et de les rattacher à des zones économiques viables comme les zones industrielles ou les zones de transformation de produits agricoles de base en milieu rural, l'objectif étant de favoriser l'industrialisation. À l'issue de discussions avec le Conseil des gouverneurs et le Conseil des administrateurs et après des évaluations critiques, les expériences réussies seront transposées ailleurs sur le continent pour plus d'impact, un solide système d'enseignements tirés et de suivi étant mis en place en appui à l'exécution.

Pour assurer l'exécution à grande échelle, les partenariats stratégiques sont d'une importance capitale. Sous ma direction, la Banque sera le fer de lance de la mise en place d'**un partenariat pour l'énergie en vue de la transformation en Afrique**, dont le but est d'offrir une importante plateforme pour assurer des partenariats structurés entre le secteur privé et les institutions multilatérales et bilatérales et des financements pour résoudre les problèmes d'énergie en Afrique. Dans ce cadre, la Banque travaillera en collaboration avec les partenaires pour élaborer une facilité de préparation de projets électriques, pour fournir des fonds relais en vue de rassembler des investisseurs et de les faire travailler, coordonner et donner effet aux cadres réglementaires afin d'amener des homologues à s'y engager, pour offrir des garanties de risques partielles partagées, conclure des accords d'achat d'électricité et assurer le renforcement des capacités afin de réduire le temps qui s'écoule entre la conception du projet et son exécution, et pour mettre en place des solutions financières innovantes en faveur des énergies renouvelables en Afrique. La croissance verte et la résilience aux changements climatiques seront privilégiées.

Infrastructure pour les industries extractives – L'infrastructure servira à aider les pays membres régionaux et le secteur privé à créer de la valeur ajoutée dans les industries extractives. Plusieurs pays sont riches en ressources mais économiquement pauvres car leurs industries extractives sont fondées sur l'exportation de produits primaires, ce qui les expose aux fluctuations des marchés mondiaux de produits de base. L'Afrique a l'un des rendements les plus faibles en termes d'infrastructure dans le secteur des ressources naturelles. L'accent sera résolument mis sur le développement des infrastructures essentielles pour développer les industries pétrolière et minière en vue d'accroître l'efficacité en matière de production, d'accélérer le contenu et la valorisation sur le plan local et de favoriser la compétitivité sur le plan mondial. A cela s'ajoutera la prestation de services consultatifs d'appui visant à améliorer la transparence dans la gestion des industries extractives et la responsabilisation et à réduire la fuite des capitaux et l'évaluation erronée des avoirs, et notamment de renforcer les capacités institutionnelles nationales et régionales de divulgation totale des transactions dans les industries extractives. La Banque renforcera la base des connaissances et des compétences sur le continent afin de pouvoir effectivement mieux gérer les industries extractives.

Infrastructure d'information et de communication – Les technologies de l'information et des communications (TIC) seront le moteur de la croissance des marchés du savoir en Afrique. La consommation privée de TIC devrait passer de 12 milliards de dollars en 2012 à 154 milliards de dollars en 2025. Le commerce électronique passera de 1 milliard de dollars en 2012 à 75 milliards en 2025. Le financement par téléphonie mobile devrait atteindre 19 milliards de dollars en 2020. L'accent sera davantage mis sur l'accélération des investissements en faveur des infrastructures de TIC afin de favoriser l'innovation et l'intégration régionale, de mettre en place des plateformes pour améliorer les systèmes d'éducation, d'approfondir les systèmes financiers, de réduire les coûts de transaction dans les secteurs public et privé, d'améliorer les systèmes de santé et de mieux positionner l'Afrique afin qu'elle soit plus compétitive sur le marché mondial pour l'externalisation des activités commerciales, les activités off-shore et les services. Il s'agira principalement de s'attacher à concevoir des infrastructures régionales de télécommunications, au moyen de partenariats public-privé, pour réduire les coûts de la largeur de bande, de créer des centres de données régionaux et d'établir la connectivité par fibre pour aider les pays membres régionaux à être compétitifs en matière de processus opérationnels et d'externalisation.

Infrastructure pour des villes résilientes – Il s'agira également de veiller à satisfaire les besoins d'infrastructure rapidement croissants en appui à l'urbanisation croissante de l'Afrique. La proportion d'Africains vivant dans les villes devrait atteindre 50% d'ici à 2030 et 60% d'ici à 2060. Du fait de l'exode rural rapide, les villes du continent sont éprouvées à l'extrême, incapables de faire face au déluge. Selon les nouvelles projections de McKinsey and Co, 24 villes d'Afrique devraient représenter plus de 44% du PIB du continent. La majorité des zones urbaines a des bidonvilles qui ne cessent de s'étendre, des océans de pauvreté entourant ainsi des îlots de richesses. Pour aider les pays membres régionaux à assoir des villes plus durables et résilientes et à les transformer en moteurs de productivité, la Banque soutiendra les investissements dans l'infrastructure urbaine, notamment dans les systèmes d'approvisionnement en eau, d'hygiène, de logement social et de transport public. Cet appui sera complété par la prestation de services consultatifs en matière de planification et d'aménagement urbains à l'intention des villes et des municipalités.

Financement conjugué de l'infrastructure et « rapidité d'exécution » - L'accent sera mis sur une réduction drastique du temps nécessaire pour livrer les projets d'infrastructure. L'idée maîtresse sera la « rapidité d'exécution ». Il s'agira d'axer résolument les efforts sur la faisabilité technique des projets, la préparation des projets et l'élaboration des projets, grâce à un financement structuré. La Banque va de plus en plus recourir à ses opérations de prêts souverains et non souverains BAD et FAD (garanties des risques, assurances) pour fournir des *financements conjugués* en vue de concevoir et de livrer des infrastructures intégrées plus rapidement. La Banque adoptera de plus en plus une démarche axée sur les transactions pour aider les pays et le secteur privé à résoudre les problèmes des cadres juridiques et réglementaires susceptibles de lever les obstacles à l'élaboration et à l'exécution des projets. Le rôle de la Banque sera plus celui d'un « activiste financier » plus enclin à impulser l'exécution des projets et non seulement des idées et des plans directeurs. La Banque s'engagera à recenser les déficits d'infrastructure en Afrique, à l'échelle régionale et dans les pays, fixera des objectifs clairs pour combler ces déficits et mobilisera des fonds à l'échelle mondiale à cette fin, notamment au moyen d'Afrique50.

2. Assurer la croissance du secteur privé aux fins de l'industrialisation et de la création de richesses

Le secteur privé africain s'est considérablement développé depuis la création de la Banque en 1964. La Charte de la Banque demande à l'institution de promouvoir l'investissement en Afrique de capitaux publics et privés dans les projets et programmes visant à contribuer au développement économique ou au progrès social de ses membres régionaux. La Banque a eu une série de stratégies de développement du secteur privé depuis 1989, la dernière en date étant la stratégie pour 2013-2017. Si des progrès importants ont été réalisés, les prêts octroyés au secteur privé par la Banque ne s'élevaient qu'à 250 millions de dollars en 2005 et sont passés à 2,1 milliards de dollars en 2013. Vu que le secteur privé représente 70% des investissements en Afrique, 70% de la production totale et 90% des emplois, il faut que la Banque étoffe ses opérations dans le secteur privé.

Un secteur privé plus robuste est indispensable pour l'industrialisation du continent. L'Afrique reste à la traîne du reste du monde en matière d'industrialisation, sa part dans la valeur manufacturière mondiale ajoutée étant tombée de 1,9% en 1980 à 1,5% en 2011. C'est là un contraste manifeste avec l'Asie, dont la part est passée de 5,8% en 1980 à 34,9% en 2011. La part de l'Afrique dans le commerce mondial est très faible, passant de 2,5% en 1980 à 3,1% en 2011, soit une croissance de 0,6% en six ans.

Sous ma direction, j'entrevois une croissance significative des opérations de la Banque en faveur du secteur privé afin d'assurer une croissance économique plus rapide du continent. Je m'attacherai à développer le secteur privé pour favoriser l'industrialisation et la création de richesses en Afrique. J'entends privilégier la croissance des petites et moyennes entreprises, contribuer à accroître les moyennes entreprises capitalisées et appuyer l'émergence d'entreprises multinationales africaines à caractère mondial. La Banque concevra des services consultatifs d'appui à l'industrialisation de l'Afrique. Les opérations d'infrastructure de la Banque seront étroitement alignées sur le programme d'industrialisation de façon à remédier aux déficits criards d'infrastructure qui limitent la croissance industrielle, en particulier en ce qui concerne l'électricité, l'eau, le gaz, la logistique et les transports. Les services consultatifs d'appui à l'industrialisation viseront également les réformes des cadres budgétaires, réglementaires et d'affaires en vue de réduire les dépenses opérationnelles en Afrique.

La Banque étendra ses financements au développement du capital humain dans les domaines critiques de façon à favoriser l'industrialisation. J'entends privilégier la mise en place de zones économiques spéciales viables et de parcs industriels dotés des infrastructures nécessaires pour accélérer les activités manufacturières légères et la transformation des produits agricoles.

Pour garantir l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement, y compris le financement du commerce, la Banque renforcera les intermédiaires financiers. Pour consolider davantage les marchés financiers en Afrique, je mettrai l'accent sur le développement de l'infrastructure du marché financier pour l'Afrique, en particulier les systèmes régionaux de paiement et de règlement et les agences de nantissement et de notation du

crédit, et je renforcerai les marchés de capitaux intérieurs et régionaux. Afin d'accroître encore la capacité de la Banque de mobiliser des ressources pour le développement de l'Afrique, je donnerai des orientations à la Banque pour concevoir de nouveaux instruments de financement permettant de tirer parti du volume massif de fonds disponibles sur les marchés de capitaux privés, des fonds souverains, des fonds de pension, des obligations de la diaspora et des envois de fonds en vue de fournir des financements abordables aux fins de la croissance du secteur privé et des investissements en faveur de l'infrastructure intégrée.

3. Des emplois pour les jeunes et les femmes d'Afrique

L'Afrique fait face à un énorme problème d'emploi des jeunes. Plus de 13 millions de jeunes entrent sur le marché de l'emploi chaque année et nombre d'entre eux ne peuvent trouver un emploi. Les taux de chômage sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Cette situation pose de grands risques à la stabilité économique, sociale et politique du continent. Si aucune solution n'y est trouvée, les acquis économiques et politiques des 10 dernières années pourraient sérieusement s'en ressentir. Plus de 50 % des jeunes qui prennent part aux conflits armés en Afrique citent le chômage comme la principale motivation de leur engagement. Plus de 63 % des jeunes employés en Afrique aujourd'hui occupent des emplois précaires caractérisés par un haut niveau de sous-emploi et de faibles salaires. Le marché de l'emploi en Afrique devrait atteindre, selon les projections, 1 milliard de personnes d'ici à 2040. L'Afrique doit donc créer 100 millions d'emplois tous les 10 ans pour relever ce défi.

Pour susciter une croissance profitant à tous et une prospérité partagée sous ma direction, les opérations de prêts de la Banque seront élargies en vue de remédier au problème du chômage en Afrique. La Banque intégrera la création d'emplois pour les jeunes et les femmes dans toutes ses opérations de prêts souverains et non souverains et renforcera davantage les PME. Faisant fond sur les opérations réussies de la Banque dans le secteur des PME, j'approfondirai ce qui marche, en particulier en dégagant plus de ressources pour fournir des incitations aux intermédiaires financiers afin qu'ils prêtent davantage aux PME pour avoir un impact clair en matière de développement, en particulier pour créer des emplois. La Banque mènera une action d'envergure pour remédier à l'inadéquation des compétences sur le marché de l'emploi en mettant davantage l'accent sur le perfectionnement des compétences et le développement de l'esprit d'entreprise. Cette action sera complétée par l'octroi de subventions ciblées en appui aux universités et aux institutions d'enseignement supérieur pour leur permettre de mieux adapter leurs programmes d'enseignement aux besoins du marché de l'emploi, tandis que le guichet secteur privé de la Banque apportera un appui au secteur privé pour élargir les programmes de stage et de formation professionnelle à l'intention des jeunes.

La Banque travaillera en collaboration avec les pays membres régionaux pour sensibiliser les jeunes à s'engager dans l'agriculture comme activité commerciale grâce à des programmes d'emploi de jeunes dans l'agriculture, l'objectif étant de créer de vastes réserves de jeunes exploitants agricoles commerciaux et entrepreneurs agro-industriels. La science et l'innovation sont essentielles pour une économie moderne fondée sur le savoir et l'information. La Banque prêtera concours à des centres régionaux d'innovations dans le domaine des TIC pour former de jeunes innovateurs africains talentueux, et elle élargira les programmes de pépinières d'entreprises dans tous les États membres régionaux afin d'exploiter les meilleurs talents. Il sera fait appel au guichet secteur privé de la Banque pour concevoir des fonds de capital-risque pour appuyer et exploiter les talents et la créativité des jeunes entrepreneurs d'Afrique. Des modèles novateurs permettant de créer des emplois, comme les zones de renforcement des compétences, seront mises en œuvre, dans le cadre de partenariats public-privé, pour permettre aux jeunes d'être exposés à un large éventail de compétences dans divers secteurs et des services consultatifs seront fournis aux pays membres régionaux pour leur permettre de mettre à profit les incitations fiscales innovantes en vue d'aider le secteur privé à employer des jeunes diplômés des zones de renforcement des compétences.

4. Relancer les économies rurales en Afrique pour assurer une croissance partagée

Malgré les taux de croissance économique remarquables enregistrés par l'Afrique ces 10 dernières années, les taux de pauvreté sur le continent demeurent le plus élevé dans le monde. Ils sont des plus élevés en milieu rural ou des centaines de millions de personnes sont exclues du progrès économique. L'objectif de la Banque d'une croissance partagée n'est plus impératif et plus facilement réalisable nulle part ailleurs que dans les économies rurales d'Afrique.

Recourir à l'agriculture pour transformer les économies rurales permettra de créer de nouvelles zones de viabilité économique et d'offrir des emplois et des salaires plus élevés. La transformation du secteur agricole aura le plus grand effet sur la croissance partagée sur le continent, étant donné que 70 % à 80 % de la population active sont engagés dans l'agriculture mais restent empêtrés dans la pauvreté du fait d'un accès limité à la technologie, aux finances, aux marchés et aux infrastructures qui ne leur permet pas d'exploiter tout leur potentiel. L'Afrique dispose de 65 % des terres arables pour nourrir 9 milliards de personnes dans le monde d'ici à 2050 et ne peut se permettre de ne pas exploiter son potentiel. La transformation du secteur agricole dans tous les pays membres régionaux, en particulier dans les États fragiles, aura une incidence positive sur les femmes, qui représentent plus de 50 % des exploitants agricoles du continent.

J'orienterai la Banque pour qu'elle s'attache résolument à élaborer des chaînes de valeur agricoles qui permettront aux pays africains d'ajouter de la valeur à tous leurs produits agricoles primaires, d'accélérer le développement des zones agroindustrielles et de réduire les pertes après récolte en mettant en place des bourses nationales et régionales de produits agricoles. La Banque s'attachera à employer des instruments financiers innovants pour mobiliser des financements commerciaux auprès des banques en faveur de l'agriculture et pour accroître les investissements en matière de cofinancement et développer les marchés d'assurance agricole afin de réduire la vulnérabilité des paysans aux changements climatiques. Je mettrai spécialement l'accent sur les besoins des femmes agricultrices, qui constituent la majorité des exploitants agricoles en Afrique, en renforçant les services consultatifs que la Banque fournit aux pays membres régionaux pour améliorer les garanties offertes aux femmes et leur accès aux droits de propriété garantis, aux financements, à l'information, aux technologies, aux marchés et aux produits d'assurance. Il sera fait appel aux fonds d'actions privés pour accroître les investissements dans l'agro-industrie. Les marchés régionaux de produits de base seront renforcés afin de garantir la sécurité alimentaire régionale. La Banque privilégiera l'utilisation durable des terres afin de réduire les émissions de carbone et d'accroître la résilience du secteur agricole de façon à améliorer l'adaptation aux changements climatiques.

Pour favoriser la croissance partagée et le développement économique, je donnerai instruction à la Banque pour exécuter des projets d'infrastructures rurales en ayant recours à des moyens nouveaux, innovants, économiques, intégrés et transposables. Un appui sera apporté à la mise en place d'infrastructures rurales en vue d'exploiter l'énorme potentiel agricole de l'Afrique, l'objectif étant de créer des emplois et de réduire la pauvreté en milieu rural. Ces infrastructures comprendront les systèmes d'irrigation, l'approvisionnement en eau, les routes rurales, les sources d'énergie renouvelables et la connectivité des zones rurales en matière de TIC qui permettra une plus grande inclusion financière et un accès accru aux marchés, aux services de vulgarisation, à l'assurance et à l'information relative à l'adaptation aux changements climatiques. À l'opposé de l'ancienne méthode consistant à éparpiller les infrastructures rurales dans divers projets, il s'agira maintenant de regrouper les infrastructures rurales.

5. Intégration régionale pour une prospérité partagée

Il faut d'urgence faire en sorte de réduire les inégalités en matière de prospérité économique entre les pays de la région. Pour ce faire, nous devons relier les pays sans littoral aux ports des pays côtiers et investir dans l'infrastructure transnationale, en particulier les autoroutes transnationales, les bassins hydrographiques transfrontières et les systèmes de transport maritime et aérien afin de mieux connecter les pays et les villes. Cela élargirait la taille des marchés régionaux et réduirait les frais de circulation des biens, des services et des

personnes. Je fixerai comme priorité le développement de l'infrastructure régionale, les marchés financiers et de produits de base régionaux, l'amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre entre les pays et l'amélioration des procédures, des systèmes et des règlements douaniers. Je poursuivrai l'action menée par la Banque avec les pays régionaux pour améliorer les politiques et règlements propres à faciliter la consolidation des marchés financiers régionaux. Je favoriserai l'intégration régionale grâce à des infrastructures régionales bien pensées, y compris la mise en place de marchés énergétiques régionaux et de voies ferrées et autoroutes transnationales pour relier les activités économiques des pays.

Pour réduire les dépenses d'exploration et rendre plus profitables les investissements dans les industries extractives en Afrique, la Banque appuiera la création de centres régionaux d'excellence chargés d'établir des cartes des ressources naturelles du continent et de renforcer la capacité des gouvernements de mieux négocier les redevances et obtenir de meilleures conditions pour leurs industries extractives. Cette action sera intimement liée à la facilité d'appui juridique à l'Afrique de la Banque. La Banque s'attachera également à renforcer encore la compétitivité commerciale régionale, l'objectif étant de parvenir au libre-échange partout en Afrique. J'accorderai une attention particulière aux besoins des États fragiles, notamment pour mettre en place des systèmes et infrastructures nationaux et régionaux de santé publique, en particulier compte tenu de la récente expérience de la crise d'Ébola. La facilité consacrée aux États fragiles sera renforcée afin de garantir les dépenses sociales et la stabilité budgétaire. La Banque renforcera les systèmes de gouvernance pour la paix et la stabilité en Afrique.

Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de la Banque et son efficacité

J'entends promouvoir l'avènement d'une Banque plus souple et plus réceptive dotée d'une structure optimale propre à obtenir un grand impact à moindres frais. La Banque doit demeurer l'institution par excellence pour conduire le développement du continent. Je mettrai mes connaissances approfondies et mon expérience en matière de financement du développement sur le continent ainsi que mes aptitudes à profit pour forger et mobiliser des partenariats mondiaux et régionaux en vue de positionner la Banque comme l'institution indispensable pour orienter le développement du continent.

Sous ma direction, la Banque sera le fer de lance s'agissant de réduire les inégalités entre les sexes. L'accent sera résolument mis sur la responsabilité pour la prise en compte systématique de l'égalité entre les sexes dans tous les projets et opérations. Un **bulletin de notes annuel sur l'égalité des sexes** sera établi pour assurer le suivi en la matière. La Banque établira également un **indice de l'autonomisation des femmes africaines**, en collaboration avec ses partenaires du savoir, pour suivre et noter les effets sur les femmes bénéficiaires des opérations de prêt et autres de la Banque. Cet indice permettra de faire en sorte que les interventions de la Banque aient clairement un impact positif sur les femmes en Afrique.

Je renforcerai les systèmes de déontologie, de gouvernance et de responsabilité au sein de la Banque. Le portefeuille de la Banque visera encore davantage à faire fond sur les domaines où des succès ont été remportés et où les atouts sont de grande qualité. Par ailleurs, nous mettrons en place des directives prudentielles et des stratégies de réduction des risques pour soutenir des nouveaux domaines qui ont un plus grand impact en matière de développement, et ce, tout en maintenant la santé financière de la Banque, en assurant la préservation du capital et en garantissant la notation Triple-A de la Banque.

Pour que la Banque réponde davantage aux besoins des pays membres régionaux et du secteur privé, elle approfondira son processus de décentralisation en s'attachant à déployer en temps voulu ses ressources. Un moyen d'y parvenir consisterait à numériser les procédures de la Banque pour plus d'efficacité opérationnelle.

La plus importante ressource de la Banque est son personnel. Je serai favorable à l'adoption de critères solides axés sur les résultats pour attirer, par le jeu de la concurrence, des compétences de première qualité tout en perfectionnant les compétences et les capacités du personnel afin que l'institution mène ses activités de manière cohérente avec peu de rigidités institutionnelles.

Mon aptitude à diriger et à exécuter la stratégie de la Banque africaine de développement

Étant donné la force de la Banque et les besoins de l'Afrique, la phase suivante du Groupe de la BAD consiste à amener le développement dans tous les coins et recoins de l'Afrique grâce à une croissance partagée qui transforme la vie des populations urbaines et rurales du continent. Si je suis élu Président, je conduirai la Banque à engendrer le développement intégré du continent, avec des effets visibles sur les populations dans les pays membres régionaux. Je mettrai à profit mes 25 ans et plus d'expérience en matière de développement international et de relations de travail étroites avec les institutions africaines, bilatérales et multilatérales de financement et de développement et les institutions philanthropiques mondiales pour orienter l'action de la Banque et mobiliser des fonds en vue de reconstituer et d'augmenter les ressources du Fonds africain de développement (FAD).

J'ai une solide expérience en matière de financement du développement. J'ai travaillé au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Mozambique, au Ghana et au Nigéria avec des ministres des finances, des gouverneurs de banques centrales et des PDG de banques pour concevoir et mettre en œuvre des facilités de partage des risques et des modes de financement innovant qui permettent actuellement de mobiliser près de 4 milliards de dollars auprès de banques commerciales. J'ai conçu et mis en œuvre un fonds d'actions privé innovant de 100 millions de dollars pour aider les PME au Nigéria en partenariat avec la Banque allemande de développement (KfW). J'ai mobilisé 5,6 milliards de dollars auprès du secteur privé en faveur du Nigéria en trois ans.

J'ai une solide et vaste expérience intersectorielle. J'ai de l'expérience en matière de gestion économique et financière. Membre influent de l'équipe de gestion économique du Nigéria, j'ai participé à l'élaboration de politiques macroéconomiques, budgétaires et des investissements dans divers secteurs de l'économie, notamment l'infrastructure, l'énergie, la banque et la finance, la santé, l'éducation, l'urbanisation, les TIC, les transports, l'agriculture et les industries extractives. Je suis un économiste du développement titulaire d'un PhD et très respecté à l'échelle mondiale, avec de solides compétences professionnelles, techniques et analytiques.

J'ai un solide bilan en matière de résultats et d'exécution de projets d'échelle. Sous ma direction en tant que Ministre, mon ministère a eu un impact direct sur la vie de 15 millions de personnes en trois ans. Mon expérience à la tête d'organisations comptant plus de 7 000 agents, dont 15 grandes sociétés parapubliques, dans 36 États semi-autonomes de la plus grande économie d'Afrique m'a bien préparé pour diriger la Banque africaine de développement. Je peux effectivement concilier les traditions du secteur public, du secteur privé et des organisations internationales pour obtenir des résultats tangibles.

J'ai une vaste expérience du développement sur le terrain en Afrique. J'ai vécu et travaillé dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est et d'Afrique australe ; je parle très bien le français, ayant vécu et travaillé pendant 10 ans dans plusieurs pays francophones (Niger, Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun, Burkina Faso et Guinée). J'ai un solide bilan s'agissant de soutenir les filles et les femmes d'Afrique. Dans le cadre des activités au Nigéria, j'ai contribué à l'autonomisation de plus de 2,5 millions de femmes.

Je suis très passionné par la Banque et son activité. Si je suis élu Président, je travaillerai en étroite collaboration avec le Conseil des gouverneurs et les Administrateurs pour consolider l'héritage d'excellence de la Banque. De concert avec le personnel de la Banque et les pays membres régionaux et non régionaux, nous construirons une Banque africaine de développement plus solide et ayant plus d'impact.